

Site de Vaiges 53480 VAIGES. Site de Soulgé 53210 SOULGE/OUETTE

Compte rendu

Conseil de Vie Sociale du 8 octobre 2019

Diffusion:

Usagers et leurs représentants Personnel de l'établissement

Date: 8/10/2019

Personnes présentes au CVS :

<u>Pour les familles</u>: M. LEGENDRE (Famille de Mme PIEDNOIR), M. BREHIN Daniel (Famille de Mme BREHIN), M. CANDELA (Famille de M. CANDELA), M. et Mme GLASSIER (Famille de Mme PLUMAS)

Pour les résidents : Mme PLUMAS

Pour le personnel : M. LOYZANCE, Mme LEVEILLEE, Mme SARAIVA

Ordre du jour:

- 1) Actualités de l'Oriolet
- 2) Informations du service Animation et Lien Social
- 3) Suggestions, remarques et points d'amélioration soulevés par les usagers et/ou leurs représentants.

1) Actualités de l'Oriolet

♣ Départs des médecins libéraux de la maison de santé de Vaiges

En l'absence de remplacement des deux médecins qui transfèrent leur activité sur Laval, l'établissement met en place une solution de remplacement temporaire et partielle avec un médecin coordonnateur qui assurera le suivi médical dans le cadre des renouvellements de traitements. Concernant les autres besoins, il pourra être fait appel aux autres médecins qui interviennent ponctuellement dans l'EHPAD. Enfin, dans les situations urgentes, et en l'absence de médecin sur le site, l'hôpital de Laval sera sollicité. Les 2/3 des résidents sont potentiellement concernés.

Par ailleurs, face à cette situation de crise, d'autres partenariats sont en cours avec des médecins du secteur mais suppose un accord de financement complémentaire de l'ARS (Agence Régionale de Santé), toujours en attente à ce jour.

♣ Organisation du travail :

Afin d'assurer plus d'accompagnements individuels ou en petit groupe, chaque site bénéficie d'un Accompagnant Educatif et Social (AES) avec la présence en alternance de Corinne et Tiphanie. Elles intègrent l'équipe de soins et pourront ponctuellement venir en soutien du service animation (Audrey et Emilie) pour des événements particuliers.

♣ Dossier Médical Partagé (DMP) :

D'ici la fin de l'année, les résidents de l'EHPAD ou leur représentant, vont recevoir une information pour la mise en place de leur DMP. Il s'agit d'un support dématérialisé, une sorte de carnet de santé numérique qui permettra aux professionnels de santé d'accéder aux données de santé d'une personne de manière sécurisée et avec l'accord de l'usager. Si le DMP n'est pas obligatoire, il permet néanmoins de simplifier la prise en charge médicale et administrative d'un résident.

♣ Facturation terme à échoir :

Un calendrier indiquant les dates de facturation et prélèvement a été transmis cet été suite à la mise en place d'une facturation à échoir. Ce calendrier est plus restrictif que le projet initial et pourrait entraîner ponctuellement des difficultés de paiement compte tenu de l'avance de trésorerie demandée. C'est pourquoi l'établissement va se rapprocher de la trésorerie générale afin de réétudier le calendrier de prélèvement proposé dès janvier 2020.

♣ Sondage MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) :

Une campagne d'enquête de satisfaction des personnes en situation de handicap et des personnes âgées de la Maison départementale de l'Autonomie a lieu du 1er octobre au 30 novembre 2019.

Vous trouverez sous ces liens les questionnaires en fonction de la situation de la personne :

Pour les personnes en situation de handicap :

http://mamdph-monavis.fr/

Pour les personnes âgées :

https://forms.gle/xFMfftiqkUHg63xE7

Les questionnaires sont anonymes. Ils peuvent être complétés en ligne ou en format papier

♣ Parcours Santé :

Suite à un appel à projet, l'établissement va recevoir une subvention de 5 000 € pour créer un parcours d'activités santé sur le site de Soulge sur Ouette. Ce sera l'occasion d'aménager le parc pour le rendre accessible tout en positionnant quelques équipements adaptés. Ci-joint un lien pour illustrer un exemple de parcours d'activités santé en Bretagne.

http://www.amcoorhb.fr/Documents/Dossier_de_presseweb.pdf

Ce projet sera mené dès janvier 2020 en collaboration avec une ergothérapeute qui prendra ses fonctions en tout début année, et en lien avec Elodie GUINEHEUX, kinésithérapeute qui intervient sur l'établissement.

2) Informations du service Animation et Lien Social

- ➡ Bilan des animations: sur chaque site, une réunion a été organisée en compagnie des résidents pour évaluer les animations réalisées dans l'année et pour évoquer les projets à venir. En conclusion de ces réunions, les résidents sont très satisfaits des animations proposées par le service.
- ♣ Programmation des animations et projets à venir: ils sont consultables sur le site internet « residencedeloriolet.com ». Parmi les projets à venir, un repas à thème « Manger Main » en octobre, une exposition photo sur la guerre d'Algérie courant mars 2020 avec une journée d'échange et de recueil d'histoire de vie pour libérer la parole des témoins de la guerre, hommes et femmes. Des séances de cinéma vont être proposées plus régulièrement. Et une réflexion sur la mise en place de veillée autour de la cheminée est à l'étude. D'autres projets sont en cours d'étude

3) Suggestions, remarques et points d'amélioration soulevés par les usagers et/ou leurs représentants.

Suggestions:

→ Demander une subvention à la commune pour le parcours d'activités santé et en contrepartie laisser le libre accès aux habitants de la commune (Public personnes âgées)

* Remarques:

♣ M. LEGENDRE évoque un article de presse (Ouest France du mardi 8 octobre 2019) sur le sujet des EHPAD qui souligne la progression des EHPAD privés lucratifs au détriment des EHPAD public dont les projets peinent à être soutenus comme c'est le cas pour la Résidence de l'Oriolet. A ce stade, il ne faut pas exclure une action d'information à destination de la population.

https://www.ouest-france.fr/economie/retraites/greve-dans-les-maisons-de-retraites-les-ehpad-peuvent-aussi-etre-tres-rentables-6555511

Complément d'informations :

Pour rappel, le rôle du CVS vise à donner son avis et/ou faire des propositions sur toutes les questions intéressant le fonctionnement, notamment :

- ✓ organisation intérieure et vie quotidienne ;
- ✓ activités, animations socioculturelles et services thérapeutiques ;
- ✓ projets de travaux et d'équipement ;
- ✓ nature et prix des services rendus ;
- ✓ affectation des locaux collectifs :
- ✓ entretien des locaux ;
- ✓ relogement en cas de travaux ou fermeture ;
- ✓ les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

♣ Appel à candidature pour être membre du CA :

Par le biais du présent compte rendu, un appel à candidature est lancé à l'attention des usagers et représentants d'usagers afin d'intégrer le Conseil d'Administration comme membre représentant les usagers. En effet, suite au décès de M. René LECHAT le 15 septembre 2019, un siège au conseil d'administration est devenu vacant. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour transmettre votre candidature auprès du secrétariat.